

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'Assemblée Générale du Scare, Aline Rolland et moi-même, Stéphane Libs, co-présidents avec l'ensemble du Conseil d'Administration : Christine Beauchemin-Flot (Le Sélect à Antony) ; Sylvain Clochard (Le Concorde, Nantes) co-vice-présidents, Yves Méjean (Dôme Albertville et Chantecler Ugines), trésorier, Pascal Robin (Les 400 Coups, Châtellerauld) secrétaire, Martin Bidou (Louxor et Nouvel Odéon Paris, Astrée et Forum Chambéry, Club Grenoble, Sémaphore Nîmes ...), Bruno Boyer, Paul-Marie Claret (Méliès, Saint-Etienne), Frédérique Duperré (Cinéma Comoedia à Lyon), Olivia Reggiani (Les Enfants du Paradis Chartres et Fontainebleau, l'Ermitage, le Chaplin à Nemours), Boris Thomas (Ciné Saint-Leu, Amiens) et Béatrice Boursier, déléguée générale. Nous saluons la présence de Laurence Franceschini, Médiateur du cinéma, Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC, ainsi que Lionel Bertinet, Corentin Bichet, Dorothée Duval, Eric Busidan, Alain Auclair, Président de la Commission Nationale d'Art & Essai, Richard Patry, Président de la FNCF et Marc-Olivier Sebbag, délégué général, François Aymé, Président de l'AFCAE et Renaud Laville, délégué général, Boris Spire, Président du GNCR et Jérôme Brodier, délégué général, Tifenn Martinot-Lagarde, DRAC Ile de France, Isabelle Gibbal-Hardy, Présidente des CIP, Chiara Dacco, déléguée général, Jean-Michel Gevaudan, délégué général de l'ADRC.

Nous accueillons également nos partenaires du déjeuner. Ils présenteront des données en fin d'Assemblée : « notre partenaire historique », Eric Marti, ComScore. Partenaires pour la deuxième année consécutive : Fernando Goncalves, agent du Gan ; Julien Marcel, Marilyn Iacovissi et Marion Delique de Webedia, Eric Heckendorn de Globecast, et pour la première fois, Thierry Chevillard Blue Efficiency.

Nous désirons tout d'abord vous remercier de votre confiance, et de nous avoir élus et délégué la vie de notre syndicat. Notre Conseil d'Administration reflète une diversité de l'exploitation Art & Essai : petite, moyenne ou grandes villes ; associatifs, municipaux ou privés.

Au fil des mandats, notre équipe s'est rôdée, a appris à se connaître, à partager les problématiques communes, à réfléchir ensemble avec nos particularités et nos différences, mais avec la même conviction dans la défense d'une identité forte et de pratiques très spécifiques qui caractérisent les salles Art & Essai.

C'est, forts de cette expérience collective, que nous voyons aujourd'hui les résultats de certaines des actions que nous avons entreprises.

Nous poursuivons nos efforts, pour soutenir nos adhérents et une profession spécifique. Nous nous investissons notamment aux réunions du bureau et au Comité de Réflexion de la FNCF tous les quinze jours, au Conseil Fédéral, dans les commissions régionales et nationales Art & Essai.

Comme chaque année, nous vous rappelons, que c'est uniquement grâce à vos cotisations que notre syndicat fonctionne. Aussi, nous comptons sur vous pour inscrire le plus d'écrans possibles et conseiller à vos confrères de nous rejoindre.

Soumis aux résultats de vos salles, nos finances font les frais cette année d'une année 2017 peu favorable à l'Art & Essai. En effet, les chiffres nationaux cachent des disparités, comme l'atteste chaque semaine notre baromètre ComScore/Scare. En 2017, nos salles ont manqué de succès Art & Essai marquants. Nous ne le répéterons jamais assez, nos établissements sont fragiles et soumis au moindre aléa de conjoncture, et nous éprouvons le sentiment que nos difficultés et nos efforts ne sont pas dissociés d'une vision très optimiste de l'exploitation de la part des professionnels, des pouvoirs publics et des spectateurs. Les résultats de l'étude de l'INSEE que nous avons relayés dans une Tribune parue dans le Film Français fin décembre en atteste : la croissance dynamique du secteur a été portée ces dernières années par les multiplexes à la rentabilité élevée alors que les indépendants ne programmant pas de cinéma commercial ont des taux de marges plus de deux fois plus faibles. Le maintien d'un cinéma national fort est certes indispensable si les conditions du maintien de la diversité ne sont pas abandonnées, dans toutes les professions qui la composent : production, distribution mais aussi exploitation. Cette année a été marquée par de nombreuses opérations de rachat qui ont largement renforcé les positions des circuits les plus puissants : Cap Cinéma par CGR, mais aussi le rachat de Cinespace Beauvais, Les cinémas de Versailles par UGC, ou encore l'acquisition des Stars de Boulogne, des Arcades à Quimper, des cinémas de Franche-Comté par Megarama ... Plus que jamais, nous avons besoin d'un soutien politique fort.

Les défis sont nombreux et immenses. Nous partageons tous le sentiment et l'expérience d'une véritable lutte sur tous les fronts pour développer notre activité, parfois simplement la maintenir et la poursuivre.

Les enjeux économiques globalisés et la mutation digitale ont transformé les pratiques et la consommation des images ; multiplication des supports et rapidité d'exploitation ont bousculé la place de la salle, comme temple intouchable de la vision d'un film. Les notions de désir, de bouche-à-oreille, de rencontre, que nous continuons à défendre sont mises à mal par des pratiques de consommation de l'instantanéité, des notions d'illimités et de cartes à volonté.

Les propositions de réaménagement de la chronologie des médias pour rendre les œuvres plus accessibles tout au long de leur vie sont nécessaires. Mais nous nous élevons contre les pressions pour réduire la fenêtre salle à trois mois ou obtenir des dérogations concernant 57% des œuvres. Les premières victimes de telles mesures sont nos salles Art & Essai, qui tiennent le plus les films dans la durée, les programment plusieurs semaines voire plusieurs mois après leur sortie ou en décalé, en particulier dans la petite exploitation. Les succès que l'on qualifie de surprises, les exploitations sur la longueur inattendues, ne sont pas des exceptions, comme certains le pensent. *Petit Paysan* a été beaucoup cité dans les débats, mais ce n'est pas le seul film à avoir connu ce type de succès. Eric Marti, directeur général de ComScore nous dévoilera en fin d'AG le bilan Art & Essai, l'un des quatre hors-série qu'il réalise désormais chaque année pour notre Assemblée Générale. La part des entrées réalisées dans les salles classées du top 100 des films recommandés fait partie des données qu'il nous transmet.

Parmi les nombreux autres exemples ayant eu une carrière sur la longueur dans nos salles, nous pouvons citer : *120 Battements par minute*, et ses 800 000 entrées dont 53% réalisées dans les salles Art & Essai, *La Villa*, 450 000 entrées dont 68% dans les salles classées, *Aurora*, 430 000 entrées dont plus de la moitié dans les salles classées, mais encore *Le Caire confidentiel*, *Barbara*, *Un beau soleil intérieur*, *Visages Villages* (235 000 entrées dont 73% dans les salles classées), *Et les mistral gagnants*, *Carré 35*, *Faute d'amour*, *Ernest et Célestine en hiver* (220 000 entrées à plus de 80% dans les salles classées), et plus récemment, *Ni Juge ni soumise*, *Jusqu'à la Garde*, *Ladybird*, *3 Billboards* ... L'exploitation d'un film dans nos salles demande des efforts, nécessite du temps, se travaille en profondeur. Ces films qui fonctionnent sur la longueur dans nos salles sont loin d'être le fruit d'un hasard.

Aller dans le sens d'un raccourcissement d'une fenêtre salle déjà la plus réduite, c'est induire des habitudes qui accéléreront le rythme infernal qui nous est déjà imposé, c'est toucher au cœur nos établissements dans leurs pratiques, c'est porter un coup à la diversité.

Oui, les craintes de voir disparaître des pratiques culturelles devant les intérêts économiques de GAFSA d'une puissance exceptionnelle sont réelles. Mais ne cédon pas à la peur, aux menaces sur notre avenir, ne réagissons pas à tort avec des solutions illusoire ou contre-productives. Retrouvons une maîtrise de la diffusion, le caractère prescripteur de la salle. La profession est aux abois face aux bouleversements technologiques et économiques mais doit rester unie. N'oublions pas la particularité des salles Art & Essai dans des revendications qui s'adressent à d'autres types d'exploitation mais dont nous seuls ferons les frais.

Avançons au contraire, sûrs de nos valeurs, de notre différence qui favorise le lien, la rencontre au cœur des territoires, face à un commerce, qu'il soit virtuel ou situé en périphérie, de plus en plus déshumanisé.

Redonner la place du cinéma indépendant et d'Art & d'Essai au cœur de la politique des villes est l'un des axes que nous défendons avec vigueur. L'Enquête l'année cinéma 2017, publiée par Médiamétrie indique d'ailleurs que parmi les 100 cinémas préférés des Français figurent 72 cinémas classés.

Vous nous témoignez régulièrement vos difficultés à sensibiliser vos élus, à leur faire reconnaître vos difficultés face à la concurrence, le danger de décisions politiques hâtives sur votre activité et leurs conséquences sur la vie de la ville, la manière dont vos résultats sont obtenus, les spécificités de votre travail, et pourquoi il est indispensable de favoriser aujourd'hui le développement et la rénovation de vos salles.

Suite à notre prise de contact l'an passé avec l'Association des Maires de France, les axes développés lors de ce rendez-vous, ont été suivis. Un article sur les cinémas dans les territoires ruraux et des petites communes est paru dans la revue des Maires de France cet été, suivi d'un autre sur le cinéma itinérant. Nous avons édité un livret pratique sur les cinémas Art & Essai. Vous avez été nombreux à nous en commander et à nous faire part de son utilité dans votre relation avec vos partenaires et élus.

Nous souhaitons replacer le développement des cinémas indépendants et Art & Essai au cœur du débat de société de reconquête des centres villes. Un modèle ancien de centres commerciaux de périphérie, défigurant les paysages, continue à se développer alors que les surfaces commerciales et l'habitation de centre-ville sont désertifiées.

Le Ministère de la cohésion des territoires a lancé un plan de revitalisation des centres villes délaissés par la population et les commerces de proximité, il est indispensable d'y associer la question des équipements cinématographiques. Ce plan est doté de 5 Milliards d'euros sur cinq ans et liste 222 communes. Cela prouve une prise de conscience mais on peut s'interroger sur les moyens mis en œuvre, alors que 90 % des projets des promoteurs et des investisseurs sont encore en périphérie, où le foncier coûte moins cher, les contraintes légales peu fortes, la construction de parking facile. Cet étalement urbain a de fortes conséquences sur le tissu des cinémas indépendants.

Des choix politiques forts sont à opérer, en permettant de renforcer des indépendants déjà implantés, qui ont favorisé l'émergence d'une cinéphilie sur le territoire, plutôt que de les mettre en difficulté par l'arrivée d'une concurrence prête à prendre des marchés de niche pour se développer et organiser ainsi leur disparition. En effet, notre Tribune s'inquiétait aussi de la stratégie de croissance des groupes, mis en lumière par une enquête du Film Français fin 2017, qui envisagent aujourd'hui un développement sur de plus petites unités, pour croître dans un marché mature.

Une régulation de l'implantation des commerces de périphérie est annoncée dans le plan. Le cinéma, qui bénéficie déjà d'outils de régulation d'implantation spécifiques à travers les CDACi et CNACi, doit ainsi se réinterroger sur ses mécanismes.

Nous avons accompagné les adhérents qui nous ont sollicité cette année en portant des recours contre des implantations qui mettaient en péril leur activité. Il faut beaucoup d'énergie pour porter ces combats et il est bien souvent décourageant de constater qu'après avoir été refusé, un projet est souvent représenté avec un nombre de salles inférieur, ce qui suffit à l'autoriser. De même, les engagements de programmation sont indispensables dans bien des cas, mais leur existence ne saurait justifier certaines implantations.

Nous remercions Madame Franceschini, Médiateur du cinéma, et sa collaboratrice Isabelle Gérard pour leur écoute attentive dans ces dossiers. Nous souhaitons la remercier également, ainsi que son équipe, pour les dernières recommandations qu'elle a publiées. Après la recommandation sur les mono-écrans, Madame le Médiateur s'était engagée à poursuivre les travaux sur les deux-trois écrans. Cet engagement a été tenu et la publication d'une recommandation reconnaissant que les films exploités en multi-programmation, obtenaient de meilleurs résultats qu'en plein programme. De plus, cette pratique répond naturellement à une nécessité pour exposer la diversité. Nous avons également alerté Madame Franceschini sur la dérégulation engendrée par les sorties anticipées pour profiter d'un jour férié. Cela dessert particulièrement nos exploitations qui exposent un nombre de films conséquent. Une recommandation a été également publiée sur le sujet. Nous ne pouvons que vous conseiller de vous appuyer sur ces recommandations fortes dans vos négociations avec les distributeurs et vous rappeler de ne pas hésiter à nous contacter pour vous accompagner dans vos démarches de médiation.

L'un des sujets qui concentre toute notre attention est celui de « l'après-vpf ». Nos exploitations ont des coûts de fonctionnement qui ont largement augmenté avec la projection numérique.

Fragilisées économiquement, nous ne pouvons et ne pourrions faire face au remplacement des différents éléments techniques qui tombent déjà en panne. La parution du rapport cet été de l'IGF et de l'IGAC a donné un coup d'arrêt aux volontés de certains distributeurs de trouver les conditions d'un système solidaire permettant d'éviter que certains d'entre nous, qui sommes leurs partenaires premiers, ne soient évincés.

Le rapport a stoppé toute réflexion et tout élan de solidarité, en particulier entre indépendants, que nous appelons pourtant de nos vœux dans tous les domaines.

Le CNC s'est engagé en septembre à mettre en place un observatoire afin d'identifier les salles de la petite et moyenne exploitation qui auront besoin d'être accompagnées dans leur renouvellement de matériel. La nécessité de trouver des solutions est urgente. Nous avons alerté à plusieurs reprises le CNC. Nous accueillons avec espoir la mise en place récente de cet observatoire.

Notre compte de soutien, déjà faiblement alimenté, doit être consacré à la modernisation de nos salles. Nous y puisons trop souvent les moyens de combler des trésoreries défailtantes. Nous réclamons depuis de nombreuses années, une nouvelle répartition plus favorable aux indépendants. Nous réitérons aujourd'hui fermement cette demande. Il est urgent de mettre en place un système qui nous permette d'affronter les surcoûts liés au numérique et le renouvellement des différents éléments de projection, sans attendre l'échéance de 2021, et ceci de manière pérenne. Pour nombre d'entre nous, l'échéance est déjà là.

Enfin, la première partie de la réforme Art & Essai a été appliquée l'année dernière avec la mise en place de la valorisation financière des labels et des films fragiles que nous avons appelés de nos vœux dans les contributions qui ont précédé la réforme.

L'enveloppe a été abondée de 1 Million d'euros et 500 000 seront ajoutés à partir du classement 2019, pour atteindre 16,5 Millions d'euros, afin de compléter le dispositif (seuils minimaux de séances Art & Essai, modification des coefficients multiplicateurs en faveur des 1 à 3 écrans, mais aussi simplification de la procédure, classement pour deux ans, sur proposition directe des commissions régionales). Nous remercions le CNC pour cet effort budgétaire.

L'impact de la réforme ne pourra certes être observé qu'après la mise en place de l'ensemble de ses évolutions. Mais nous déplorons que les mesures prises ne permettent pas de soutenir suffisamment les salles les plus impliquées. Nous étions favorables à une refonte plus ambitieuse du classement.

De plus, nous constatons cette année encore, qu'un modèle incitatif n'est pas compatible avec une enveloppe trop serrée et fermée. L'année dernière, les propositions des commissions régionales puis nationales, s'appuyant sur les compétences et l'expertise de leurs membres, ont dépassé de 7% l'enveloppe Art & Essai. Un écrêtement uniforme a été appliqué à l'ensemble des établissements, ceux qui avaient pu profiter d'une hausse de leur indice liée à une conjoncture favorable, comme ceux qui fournissent un travail constant et soutenu dans la diffusion de l'Art & Essai, bénéficiant d'indices ou de pourcentages au maximum ne pouvant être augmentés.

Cet écrêtement devait être exceptionnel. Or, l'année 2018 est à nouveau en dépassement d'enveloppe d'environ 4 %. Vos notifications vous ont été communiquées par le CNC avec un écrêtement uniforme de 4 %. On peut s'interroger dans cette configuration sur les effets incitatifs de la réforme Art & Essai, récompensant notamment financièrement les labels et la diffusion des films fragiles, si chaque année, ces éléments sont annulés par une diminution automatique.

C'est pourquoi il est nécessaire de se pencher précisément sur les effets de la réforme afin de faire évoluer un système fermé et corriger le cas échéant certains instruments comme les grilles, pour récompenser le plus justement les salles les plus vertueuses, quelle que soit leur catégorie. De même, nous souhaitons un renforcement de la prise en compte des aspects qualitatifs après les évolutions quantitatives liées à un indice, qui, pris isolément est réducteur.

Il serait opportun d'appliquer dans les commissions régionales qui auront l'année prochaine la responsabilité de proposer directement le montant des subventions, des méthodes de travail qui assurent une prise en compte de l'ensemble des critères qualitatifs. Nous avons fait des propositions en ce sens lors de l'élaboration du rapport Raude. La répartition des tâches entre membres de la commission, qui a été mise en place, est une solution efficace. Nous souhaitons que soient renforcées les méthodes : la mise à disposition de cartes géographiques, une instruction permettant d'appréhender au mieux l'environnement concurrentiel, géographique et social, le passage en revue systématique de tous les aspects entrant dans les bonus et malus : animation et labels bien sûr, mais aussi diversité, questionnaire financier, moyens de communication, utilisation véritable des bonus mais aussi des malus ... tous les éléments qualitatifs qui fondent nos métiers et notre différence. Cela permettra en outre de mieux homogénéiser les commissions.

Il faut trouver les moyens d'assouplir une enveloppe trop fermée. Il faut aussi s'interroger sur la subvention dans le cas de rachat de salles par des circuits.

Nous demandons de plus, depuis plusieurs années, que l'aide à la programmation difficile soit renforcée et élargie.

La remise en cause des pratiques des commissions Art & Essai par un contentieux il y a deux ans de la société MK2, a heureusement été écartée par le Conseil d'Etat. Le CNC a du modifier les textes relatifs à l'aide sélective à la création et la modernisation pour que cette aide soit réservée aux salles pour lesquelles elle est indispensable, dans le sens d'un aménagement du territoire préservant le tissu de salles indépendantes. Cette aide est évidemment indispensable pour le parc de nos salles qui doit se rénover. Il est nécessaire qu'elle puisse répondre à l'ensemble des demandes et être suffisamment dotée.

Les remises en cause incessantes des mesures qui nous préservent, semblent venir de toutes parts.

Cela freine nos élans pour trouver les moyens d'aller de l'avant, trouver les solutions et moyens d'un renouvellement pour rendre nos salles encore plus attractives, communiquer au mieux auprès du public sur nos pratiques favorisant la proximité et le lien social, porter une réflexion approfondie sur la rentabilité de nos établissements qui ne pratiquent pas ou peu la vente d'espace publicitaire et n'ont pas de revenus annexes de confiserie.

Nous souhaitons mettre en place une réflexion collective. Il appartient aussi à chacun d'entre nous, à son échelle, de tester, de mettre en œuvre, de renouveler ses pratiques et méthodes avec des outils adaptés. L'exploitation indépendante Art & Essai n'est pas passéiste et aborde au contraire le futur de façon moderne, en préservant une diversité qui doit faire front à un schéma de croissance concentré et uniforme.

Rapport d'activité

Le SCARE rassemble 325 adhérents, pour 397 cinémas avec 682 écrans inscrits. Le nombre d'adhésion connaît cette année une légère progression. Nous devons rassembler encore pour faire entendre notre voix et assurer la pérennité et le développement de nos actions. Nous vous en avons fait part l'an dernier, le montant de la cotisation reversée au syndicat pour un cinéma réalisant 50 000 entrées annuelles qui a inscrit toutes ses salles au SCARE, est d'environ 200 euros par an. Notre budget de fonctionnement est limité à nos cotisations, qui suivent la conjoncture. Elles sont en baisse cette année et représentent 60 000 euros. Ce n'est pas suffisant pour développer efficacement nos actions.

En plus des actions précédemment citées rappelons :

Cartes illimitées

L'an dernier, début Mai, nous avons obtenu une grande victoire, issue d'un combat collectif d'une quinzaine d'années avec l'ARP, l'AFCAE et les CIP : les textes législatifs encadrant les cartes illimitées ont été corrigés par ordonnance, pour lever toute ambiguïté sur l'interprétation de la rémunération des exploitants garantis.

Les nouveaux agréments des émetteurs ont été accordés fin 2017 et début 2018 sur la base de ces nouveaux textes. Désormais, les exploitants garantis ont une rémunération plus juste. Nous avons communiqué aux adhérents concernés le nouveau mode de calcul et le différentiel par rapport au mode de calcul tel qu'il était pratiqué jusqu'alors par les émetteurs, et ce, selon le pourcentage négocié avec les distributeurs.

Nous remercions le CNC d'avoir tenu ses engagements sur le sujet.

Nous poursuivons nos travaux de réflexion et « pratiques » en collaboration avec les distributeurs, en vue d'améliorer les relations et les pratiques. Nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous parviendrons à avancer.

Groupe du Louxor

Ce groupe, composé d'une quarantaine d'exploitants et de distributeurs indépendants, issus de tous les syndicats, SDI, DIRE, FNDF, poursuit ses réunions en vue d'améliorer les questions liées à la programmation. Depuis ce printemps, les réunions sont thématiques autour d'une réflexion commune : calendrier des sorties et amélioration des sorties les mois creux, mieux collaborer sur la question du marketing ... Nous invitons chacun d'entre vous à participer à ces réunions et à nos travaux.

L'Atelier des sorties est organisé en partenariat avec le GIE DIRECT, groupement de distributeurs indépendants, au sujet de sorties de films à venir. A chaque session, 3 distributeurs présentent la stratégie de sortie d'une de leur prochaine sortie. C'est l'occasion de mieux cerner les axes de communication, de tester les campagnes, de faire émerger des idées. L'année passée, des ateliers ont été proposés à Paris et au Festival de la Rochelle, dans le cadre des journées de l'ADRC. Le prochain atelier s'y tiendra début juillet, en partenariat cette année avec l'Association de Pascal (je ne connais pas le nouveau nom). Nous remercions Le Festival de la Rochelle et l'ADRC.

Nous travaillons également avec un certain nombre de distributeurs indépendants, le DIRE et le SDI à **l'élaboration d'une charte** qui permettrait d'installer les conditions d'une exposition des films la plus favorable à chacun, sur la durée.

Partenariats

Le Scare est partenaire depuis quatre ans du **Sommet des Arcs**. Nos adhérents bénéficient d'un tarif privilégié. Nous co-organisons, avec l'AFCAE, le laboratoire des initiatives qui permet de partager des nouvelles pratiques et nous organisons un atelier sur un outil innovant chaque année. En décembre dernier, nous avons exploré les conditions de la création d'un outil au service de la programmation, qui intégrerait différentes fonctions pour un gain de temps.

Le Scare est également partenaire des **journées du SDI**. Nous vous donnons rendez-vous cette année du 19 au 22 juin aux cinémas Star de Strasbourg. Le SDI présentera le programme des journées, demain sur la terrasse de l'AFCAE.

La formation de nos équipes est une priorité.

La FNCF a redéfini la grille de classification du personnel de l'exploitation signée avec trois organisations syndicales de salariés. Nous vous rappelons l'échéance du 11 juillet pour inscrire sur les bulletins de paie de vos salariés les nouveaux intitulés de poste et niveaux, ou signer un avenant aux contrats de travail, dans le cas où des modifications substantielles des attributions étaient demandées par rapport aux tâches actuellement pratiquées. La circulaire 19/17 de la FNCF détaille la mise en œuvre de ces nouvelles classifications et Morgane Baudrouet est à votre disposition à la FNCF pour répondre à ces questions ainsi qu'à l'ensemble des questions sociales.

De notre côté, nous avons obtenu en janvier un numéro d'autorisation d'organisme de formation. Nous pouvons ainsi dorénavant élaborer des sessions spécifiques à nos métiers qui pourront être prises en charges par les OPCA.

D'ores et déjà nous avons organisé plusieurs sessions de formation sur les réseaux sociaux, avec la collaboration de Céleste Durante, social media manager de l'agence Silenzio interactive.

Deux sessions ont eu lieu à Paris, co-organisées avec les Cinémas Indépendants Parisiens et soutenues par la DRAC Ile de France. Nous remercions Tifenn Martinot-Lagarde. Les associations régionales franciliennes étaient également partenaires. Ces formations étaient ouvertes aux distributeurs. La communication digitale doit être appréhendée ensemble, pour une meilleure efficacité.

Nous poursuivons la collaboration avec les CIP, avec le soutien de la DRAC Ile de France, pour un programme de formations sur le deuxième semestre.

La formation Réseaux Sociaux a été également déclinée pour l'ACRIRA en octobre à Annecy et pour le GRAC en janvier dernier à Lyon. Nous réfléchissons également à une session avec d'autres associations régionales.

Nous intervenons également à La Fémis, dans le cadre de la formation continue et initiale.

Livrets

Nous vous rappelons que le livret sur les salles Art & Essai que nous avons élaboré et édité, est à votre disposition pour que vous puissiez le remettre à vos partenaires et élus. Nous l'envoyons gracieusement à nos adhérents. Il était disponible dans le Pavillon qui abritait les débats du 100^e Congrès des Maires de France.

Baromètre ComScore Scare

ComScore produit depuis trois ans maintenant un baromètre des salles classées, avec une distinction par catégorie, afin de mesurer l'évolution des entrées dans nos salles, qui ne suivent pas toujours les tendances nationales. Eric Marti directeur Général de ComScore nous présentera dans quelques minutes le bilan Art & Essai, l'un des 4 bilans annuels que produit ComScore et dont il nous réserve la primeur. Vous noterez que chaque mois, le baromètre est détaillé dans le Cahier des Exploitants d'Ecran Total et donne lieu à l'interview mensuelle d'un de nos adhérents sur sa fréquentation.

Cela nous permet de faire une transition avec la présentation des partenaires, qui nous apportent leur soutien afin de continuer à vous proposer ce déjeuner traditionnel, qui nous permet de nous retrouver ensemble et avec nos partenaires.

Fernando Goncalves, agent du GAN, a élaboré une offre mutualisée, spécifique pour les salles. Il nous présentera les dernières évolutions qu'il a négociées avec le GAN.

Julien Marcel, directeur général de Webedia, nous dévoilera également la création d'un outil spécifique : NukeSuite, qui mesure notamment les performances de l'activité des salles sur les réseaux sociaux. Les groupes qui concentrent les activités de l'ensemble de leurs salles ont les communautés les plus importantes et arrivent de ce fait en tête chaque mois. L'outil a été décliné pour suivre spécifiquement l'activité digitale de nos adhérents afin d'apporter un éclairage spécifique sur nos salles. Merci à Marion Delique-Selmer et Marilyn Iacovissi.

Nous remercions également chaleureusement notre nouveau partenaire Blue Efficience, et son directeur Thierry Chevillard, Frédéric Rochette et Eric Heckendorn de Globecast.